

**CESER**



**Région Centre**

Séance plénière du 16 juin 2014

<p align="center"><b>COMPTE ADMINISTRATIF 2013 ET RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013</b></p>
---

Le Conseil économique, social et environnemental régional,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 4131-2, L 4134-1 et suivants ;

Vu le décret n° 2001-731 du 31 juillet 2001, modifiant le code général des collectivités territoriales et relatif à la composition et au renouvellement des conseils économiques et sociaux régionaux ;

Vu l'avis des 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> commissions ;

Vu l'avis du bureau ;

Monsieur Éric CHEVÉE, rapporteur entendu ;

**DÉLIBÈRE**

Le compte administratif 2013, sur lequel le CESER est saisi, présente une exécution du Budget primitif 2013 conforme aux engagements avec un budget réalisé à hauteur de 1,009 Milliard d'euros (hors réaménagement de la dette et hors restes à réaliser) contre 998,7 M€ (en 2012), soit une augmentation de 1 % sur un an.

L'arrêté des comptes fait ressortir un résultat de 17,9 M€. Compte tenu des restes à réaliser, le résultat net est de 6,07 M€. Ces données sont reprises dans le budget 2014 par le Budget supplémentaire sur lequel le CESER est également amené à se prononcer.

Comme les années précédentes, l'avis du CESER est également requis sur le rapport d'activité. Le CESER a regroupé ses observations sur les deux documents dans un seul avis.

## **I – EXAMEN DU COMPTE ADMINISTRATIF**

### **A - Equilibre général des dépenses et des recettes**

#### 1/ La réalisation des dépenses

Les dépenses ont été réalisées à hauteur de 93,6 % (contre 93,2 % en 2012), soit 96 % pour l'investissement et 92,4 % pour le fonctionnement.

Les restes à réaliser s'élèvent à 39,6 M€ dont 38,9 M€ en fonctionnement et 570 000 € en investissement. Lorsqu'on inclut les restes à réaliser, le taux de réalisation global est de 97,3 %.

Cette bonne exécution budgétaire est à souligner. Elle s'explique aussi par une décision modificative en fin d'année qui permet d'ajuster par des virements de crédits les réalisations au plus près des consommations en cours (- 1 M€ pour la DM2 d'octobre 2013).

#### **Synthèse des dépenses hors restes à réaliser et avec restes à réaliser (hors réaménagement de la dette)**

	2012 : rappel CA (M€) hors restes à réaliser	2013 : BP + DM (s)	2013 : CA (M€) hors reste à réaliser et taux de réalisation	Restes à réaliser 2013	Total CA 2013 (M€) avec restes à réaliser et taux de réalisation
<b>Investissement :</b>	<b>345,99</b>	359,39	<b>345,04</b>	<b>0,57</b>	345,61
Dont :	(95,7 %)		(96 %)		(96,16 %)
- Interventions régionales	300,25 (95,6 %)	308,71	294,04 (95,25 %)	0,03	294,07 (95,26 %)
- Moyens généraux (dont remboursement capital de la dette)	45,74 (96,01 %)	50,68	51,00 (100,63 %)	0,54	51,54 (101,70 %)
<b>Fonctionnement :</b>	<b>652,75</b>	719,12	<b>664,44</b>	<b>39,00</b>	703,44
Dont :	(91,9 %)		(92,40 %)		(97,82 %)
- Interventions régionales	501,79 (91,5 %)	556,11	510,83 (91,86 %)	35,57	546,40 (98,25 %)
- Moyens généraux (dont frais financiers)	150,96 (93,5 %)	163,01	153,61 (94,23 %)	3,42	157,04 (96,34 %)
<b>TOTAL</b>	<b>998,74</b> (93,2 %)	<b>1 078,51</b>	<b>1 009,50</b> (93,60 %)	<b>39,57</b>	<b>1 049,05</b> (97,27 %)

#### 2/ La réalisation des recettes

Les recettes s'élèvent à 1,027 milliard d'euros (hors réaménagement de la dette et hors restes à réaliser contre 1,028 milliard en 2012), soit :

- 882 M€ de dotations de l'Etat et de la fiscalité ;
- 97 M€ de recettes diverses (fonds européens, recettes des autres collectivités) ;
- 20 M€ d'emprunt ;
- 28 M€ de résultat 2012.

Les recettes ont été réalisées à hauteur de 95,3 %. Elles sont stables par rapport à 2012. Mais cette stabilité cache une réalité plus nuancée.

Les produits de la fiscalité directe sont en hausse par rapport à 2012 (+ 5,2 M€) mais ceux de la fiscalité indirecte en baisse (- 4,2 M€), malgré l'augmentation du taux de la carte grise. Les dotations de l'Etat sont elles aussi en baisse de 1,3 M€.

### Evolution des ressources fiscales et participations de l'Etat

Libellé	Réalisé 2012 Et taux de réalisation	BP 2013 (avec DM)	Réalisé 2013 Et Taux de réalisation	Variations Réalisé 2013/ 2012
<b>Sous-total fiscalité directe</b>	<b>166 291 317</b> (100,5 %)	<b>170 153 096</b> (CVAE et IFR)	<b>171 443 988</b> (100,8 %)	+ 5,15 M€ (+ 3,09 %)
<b>Sous-total fiscalité indirecte</b>	<b>171 028 542</b> (101,51 %)	<b>168 438 000</b>	<b>166 853 476</b> (99,05 %)	- 4,18 M€ (- 0,02 %)
<b>dont :</b>				
- Cartes grises	83 159 135	<b>79 928 705</b>	80 597 387	
-Taxe additionnelle apprentissage	27 486 707	<b>27 486 707</b>	28 109 739	
- TIPP Modulation	30 255 493	<b>30 847 851</b>	28 850 935	
- TIPP Grenelle	30 127 207	<b>30 174 737</b>	29 295 415	
<b>Total fiscalité directe et indirecte</b>	<b>337 319 859</b> (101 %)	<b>338 591 096</b>	<b>338 297 464</b> (99,91 %)	+ 0,98 M€ (+ 0,28 %)
<b>Dotations et compensations fiscales de l'Etat</b>	<b>545 040 024</b> (98,40 %)	<b>552 614 427</b>	<b>543 776 994</b> (98,4 %)	- 1,26 M€ (- 0,23 %)
<b>TOTAL</b>	<b>882 359 883</b>	<b>891 205 523</b>	<b>882 074 458</b>	- 0,29 M€ (-0,03 %)

L'autonomie fiscale de la Région reste très faible puisqu'elle n'est plus représentée que par les cartes grises (8 % des recettes).

Pour ce qui est des autres recettes fiscales, la Région ne peut compter que sur le dynamisme des bases, incertain en cette période économique perturbée.

Dès lors, le CESER comprend la prudence de la construction du Budget primitif 2013 sur les recettes. Néanmoins, il constate qu'au final, ce sont près de 20 M€ qui sont réalisés (fiscalité + autres recettes) par rapport au Budget primitif adopté en décembre 2013.

Les restes à réaliser s'élèvent à 27,7 M€ en recettes dont 13,2 M€ en investissement (emprunt) et 14,5 M€ en fonctionnement.

### 3/ La situation financière à fin 2013

Le CESER constate que l'emprunt n'a été levé qu'à hauteur de 26,9 %, soit 20 M€ sur les 74,3 M€ inscrits au BP (hors reports), mais avec un reste à réaliser de 13,2 M€ pour couvrir les restes à réaliser en dépenses.

Le désendettement de 29,2 M€ qui en résulte est un élément positif. Néanmoins, cette diminution de l'emprunt résulte de l'exécution du BP 2013 qui tient compte de recettes supplémentaires et de dépenses d'investissements en baisse de 11 M€.

Les ratios qui figurent dans le rapport d'activité montrent que les dépenses d'équipement brut/population de la Région Centre s'élèvent à 28 €/habitant/an contre 33 €/habitant/an en 2012. En 2012, hors Ile-de-France, les Régions ont investi en moyenne à hauteur de 42 €/habitant/an.

La situation de désendettement dans une conjoncture atone doit permettre à la Région de soutenir un peu plus l'investissement.

	Objectifs financiers de la Région	2013	2012	2011	2010
Taux d'épargne brute	> 30 %	26,07	27,69	27,04	25,28
Epargne nette (en M€)	> 150 M€	187,09	205,98	194,423	171,744
Capacité de désendettement (encours de la dette sur épargne brute)	< 3 ans	2,57 ans	2,6 ans	2 ans et 8 mois	2 ans et 7 mois
Encours de la dette (en M€)		562,9 (2)	592,1 (1)	584,60	555,50

(1) 633,4 M€ en incluant l'encours du Contrat de Performance Energétique.

(2) 601,6 M€ en incluant l'encours du Contrat de Performance Energétique.

A noter que les chiffres ci-dessus n'incluent pas la dette issue du crédit-bail.

Au-delà des indicateurs de taux que la Région s'est fixé et qui restent favorables, il serait souhaitable que la Région se dote aussi d'un objectif de volume d'investissements en complément de ces objectifs financiers.

## B - Analyse des politiques régionales

L'ensemble des politiques atteint un taux de consommation de crédits satisfaisant et comparable aux autres années avec 93,1 % des dépenses réalisées (dont 95,3 % en investissement et 91,9 % en fonctionnement) hors restes à réaliser.

Les taux de réalisation les plus importants, tant en investissement qu'en fonctionnement sont les territoires solidaires et les transports et déplacements qui dépassent les 100 %. S'agissant des transports, le CESER souligne la vétusté des rames sur la liaison ferroviaire Châteauroux-Orléans. En outre, il s'interroge sur la connaissance par le grand public de la centrale JV Malin.

Traditionnellement, la formation professionnelle, l'apprentissage, les formations sanitaires et sociales ont également de bons taux de réalisation.

Certains domaines ont amélioré leurs taux d'exécution par rapport à 2012. C'est le cas de la recherche (93 % contre 69,9 %) et de l'économie (88,7 % contre 69,4 % en 2012).

L'économie-innovation : la progression s'explique par le lancement en 2013 d'un appel à projets « Innovation » qui a porté ses fruits. Toutefois, le CESER rappelle que les crédits destinés à l'économie-innovation sont en diminution depuis plusieurs années (44,6 M€ au BP 2011, 43,54 au BP 2012 et 41,9 au BP 2013).

Le CESER s'interroge sur la sous-consommation de certaines lignes qui ont, semble-t-il, fait l'objet d'un abondement en cours d'année. C'est le cas du développement de l'agriculture biologique : 800 000 € étaient inscrits au BP 2013. Bien que les DM1 et DM2 n'aient proposé aucun abondement, on constate que le montant prévisionnel indiqué dans le compte administratif 2013 est de 999 000 €. Seulement 420 000 € ont été réalisés. Le CESER s'interroge sur la gestion de cette politique.

La recherche : le CESER relève l'effort de la Région qui a amplifié son soutien à la recherche en lançant fin 2012 un Appel à Manifestation d'Intérêt « AMI Ambition Recherche 2020 ». Les deux pôles d'envergure internationale retenus (« Biomédicaments » et « Lavoisier ») ont démarré en 2013 et devraient permettre de renforcer les capacités de recherche et d'innovation en région.

Par contre, certaines politiques restent en retrait : il s'agit notamment de l'enseignement supérieur, du tourisme, de l'environnement et des fonds européens.

L'enseignement supérieur : le CESER note que la sous-consommation des crédits est liée à des coûts de travaux moins élevés que prévus s'agissant de la faculté de médecine, à des soldes de subventions versées en 2014 et à des réajustements concernant deux autres programmes : d'une part, le remplacement des ordinateurs donnés aux étudiants par des tablettes a généré des économies ; d'autre part, l'aide de la Région pour Mobicentre a été réduite pour certains publics en 2013. Le CESER s'interroge sur les raisons de cette réduction de l'aide alors que les dépenses n'ont été réalisées qu'à hauteur de 80 %.

Le tourisme : pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, le taux d'exécution est faible en investissement (44,3 % après 29,1 % en 2012). La sous-consommation concerne tous les programmes dont 1 M€ non réalisé sur la ligne Vélocentre. Le CESER espère que la création d'un cluster « tourisme », qui fait l'objet d'un avis spécifique, aboutira à une structuration de la filière et à une meilleure identification des besoins.

L'environnement : la sous-consommation des crédits du programme « PEE Usages en faveur de l'efficacité énergétique » s'explique notamment par des retards dans la mise œuvre de certaines opérations. Le CESER relève également le peu de succès de l'appel à projets « Efficacité énergétique dans les bâtiments » et du concours « Ma maison éco ». Un rapport sur la transition écologique est présenté à cette séance plénière de juin. Le CESER regrette qu'il n'actualise pas les dispositifs précités.

Il est indiqué que la Région a accordé une subvention pour accompagner les diagnostics des déchets du BTP, la Région étant tenue d'élaborer un Plan régional d'élimination des déchets dangereux. Le CESER souligne la nécessité de réfléchir au retraitement de ces déchets en lien avec les schémas départementaux des carrières qui traitent de la politique des matériaux et de leur impact sur l'environnement.

Les fonds européens : comme les années précédentes, le CESER constate une sous-consommation des crédits. Il espère qu'il y aura une montée en puissance dans les années à venir lorsque la Région deviendra Autorité de gestion des fonds européens. Par ailleurs, la maquette de présentation devra être revue pour un meilleur suivi.

## **C – Les moyens généraux**

Le CESER constate que la consommation des crédits de communication dépasse les montants inscrits au budget (+ 182 000 € mais + 1 M€ si on tient compte du reste à réaliser). Par ailleurs, les dépenses augmentent de 135 000 € par rapport à 2012. Le CESER souhaiterait savoir si des actions particulières justifient ce dépassement.

S'agissant de la masse salariale, la consommation des crédits est conforme aux prévisions budgétaires. Toutefois, les dépenses augmentent de 3,2 % par rapport à 2012 en raison notamment de mesures nationales, du glissement-vieillesse-technicité et du surcoût lié au recrutement par la Région des Emplois d'avenir. Ces surcoûts avaient été intégrés dans la décision modificative n°1 pour 2013 sur laquelle le CESER avait été saisi pour avis. Le CESER avait notamment insisté sur la question de la formation pour les emplois d'avenir.

## **II – EXAMEN DU RAPPORT D'ACTIVITE**

Ce document est à mi-chemin entre une présentation budgétaire et un document de promotion des actions de la Région. La présentation est didactique et apporte des explications claires sur les politiques régionales, les dépenses, la dette...

Toutefois, il pourrait être complété par :

- Un tableau chiffré des politiques de l'année en cours (avec des éléments de comparaison de N-1) ;
- Un organigramme qui reprend les différents schémas élaborés par la Région (SRADDT, SRCAE, etc...).

Le tableau qui donne les grands équilibres financiers de l'année (en fin de rapport) est intéressant. Néanmoins, il faudrait apporter plus de précisions et intégrer des éléments de comparaison, soit avec le budget voté, soit avec le compte administratif de N-1.

Le CESER s'interroge sur la liste des décisions 2013 par domaine indiquée à la page 9. S'agit-il des décisions adoptées en séance plénière, en commission permanente ? Sur quels critères ces actions ont-elles été sélectionnées ?

### **Bilan de la coopération décentralisée**

Pour la première fois cette année, le bilan de la coopération décentralisée –qui faisait l'objet d'un avis spécifique du CESER les années précédentes- est annexé à ce rapport d'activité 2013. Le CESER apprécie la diversité des actions engagées avec un budget aussi modeste (1,4 M€, soit 0,1 % du budget régional).

Néanmoins, il appelle de ses vœux la réalisation d'une évaluation de la coopération en particulier avec la Chine qui ne semble pas porter tous les espoirs que la Région avait souhaités. Par ailleurs, le CESER s'inquiète des risques d'une certaine dérive « commerciale » de la coopération décentralisée (ex : promotion du vin de Loire en Chine). Il estime que l'approche de la Région doit rester plus culturelle et sociétale et se limiter à l'accompagnement de projets. En effet, un plan d'internationalisation des entreprises a été adopté par la Région. Centréco et d'autres partenaires nationaux et régionaux sont plus légitimes que la Région pour accompagner les entreprises sur le plan commercial.

Le CESER propose d'arrêter la coopération avec la Chine à l'issue du mandat actuel et de réfléchir à une coopération avec l'Amérique latine, culturellement plus proche.

Enfin, le CESER s'interroge sur le positionnement des coopérations avec les régions européennes dans le chapitre des « coopérations décentralisées ». Il suggère de distinguer ce qui relève de la coopération avec les pays tiers de la coopération avec les pays européens qui sont de nature différente.

### **En conclusion**

Le CESER constate à nouveau la gestion prudente de la Région. Toutefois, il souligne l'importance de trouver un bon équilibre entre la diminution de l'emprunt et la nécessité d'augmenter le volume des investissements de la Région.

La Région a une capacité d'investissement qui reste importante et dont la mobilisation peut être facilitée par la faiblesse des taux d'emprunt actuels et, s'il en était besoin, par les conditions favorables que lui apporte la note « AA ». Elle doit saisir cette opportunité pour lancer de grands projets structurants dans le cadre des nouvelles contractualisations à condition de les accompagner d'une ingénierie de projets.

Cette bonne situation financière de la Région doit de plus être reconnue et valorisée dans le cadre de la réforme territoriale en cours.

Vote :

Pour : 78

Contre : 0

Abstentions : 7

Avis adopté à la majorité.



Xavier BEULIN

## Taux de réalisation des dépenses – CA 2013

<b>DEPENSES</b>						
<b>TOTAL INTERVENTIONS REGIONALES</b>	<b>Rappel CA 2012 (réalisé)</b>	<b>Voté 2013 BP + DM (s)</b>	<b>Réalisé 2013</b>	<b>% de réalisation hors reste à réaliser</b>	<b>Total dépenses 2013(avec reste à réaliser)</b>	<b>Evolution réalisé 2013/2012 En %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>802 033 066</b>	<b>864 821 773</b>	<b>804 866 394</b>	<b>93,07</b>	<b>840 468 873</b>	<b>+0,35</b>
Investissement	300 246 088	308 710 381	294 036 087	95,25	294063 778	-2,07
Fonctionnement	501 786 978	556 111 392	510 830 308	91,86	546 405 095	+1,80
<b>FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE</b>	<b>78 585 036</b>	<b>84 312 868</b>	<b>78 161 682</b>	<b>92,70</b>	<b>83 229 321</b>	<b>-0,54</b>
Investissement	103 994	90 000	88 578	98,42	88 578	-14,82
Fonctionnement	78 481 042	84 222 868	78 073 103	92,70	83 140 743	-0,52
<b>APPRENTISSAGE</b>	<b>108 632 365</b>	<b>115 972 241</b>	<b>109 192 170</b>	<b>94,15</b>	<b>114 835 452</b>	<b>+0,52</b>
Investissement	10 680 644	9 597 400	11 401 885	118,80	11 401 885	+6,75
Fonctionnement	97 951 721	106 374 841	97 790 285	91,33	103 433 567	-0,16
<b>ENSEIGNEMENT LYCEES</b>	<b>137 959 671</b>	<b>143 394 712</b>	<b>132 018 929</b>	<b>92,07</b>	<b>136 894 635</b>	<b>-4,31</b>
Investissement	79 995 251	80 016 571	74 437 736	93,03	74 465 427	-6,95
Fonctionnement (hors TOS)	57 964 420	63 378 142	57 581 193	90,85	62 429 208	-0,66
<b>FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES</b>	<b>43 297 186</b>	<b>46 713 625</b>	<b>44 545 411</b>	<b>95,36</b>	<b>45 705 598</b>	<b>+2,88</b>
Investissement	2 332 096	2 803 700	2 972 760	106,03	2 972 760	+27,4
Fonctionnement	40 965 090	42 909 925	41 572 651	96,88	42 732 838	+1,48
<b>ENSEIGNEMENT SUPERIEUR</b>	<b>9 624 885</b>	<b>11 218 646</b>	<b>6 873 210</b>	<b>61,27</b>	<b>7 514 229</b>	<b>-28,60</b>
Investissement	7 203 152	7 590 000	4 748 830	62,57	4 748 830	-34,07
Fonctionnement	2 421 733	3 628 646	2 124 380	58,54	2 765 399	-12,28
<b>RECHERCHE ET TECHNOLOGIE</b>	<b>20 912 854</b>	<b>29 100 218</b>	<b>27 060 397</b>	<b>93,00</b>	<b>28 469 604</b>	<b>+29,40</b>
Investissement	12 351 878	19 016 600	18 480 723	97,18	18 480 723	+49,62
Fonctionnement	8 560 975	10 083 618	8 579 674	85,09	9 988 881	+0,22
<b>CULTURE</b>	<b>30 853 199</b>	<b>42 005 615</b>	<b>31 139 580</b>	<b>74,13</b>	<b>39 368 256</b>	<b>+0,93</b>
Investissement	8 922 408	10 598 986	8 756 876	82,62	8 756 876	-1,86
Fonctionnement	21 930 791	31 406 629	22 382 704	71,27	30 611 380	+2,06



TOTAL INTERVENTIONS REGIONALES	Rappel CA 2012 (réalisé)	Voté 2013 BP + DM (s)	Réalisé 2013	% de réalisation hors reste à réaliser	Total dépenses 2012(avec reste à réaliser)	Evolution réalisé 2013/2012 En %
<b>SPORTS</b>	<b>12 636 652</b>	<b>11 353 667</b>	<b>8 107 844</b>	<b>71,41</b>	<b>8 924 026</b>	<b>-35,84</b>
Investissement	9 502 968	6 479 600	4 299 429	66,35	4 299 429	-54,76
Fonctionnement	3 133 684	4 874 067	3 808 415	78,14	4 624 596	+21,53
<b>TERRITOIRES SOLIDAIRES</b>	<b>88 866 277</b>	<b>74 513 165</b>	<b>81 820 569</b>	<b>109,81</b>	<b>81 820 569</b>	<b>-7,93</b>
Investissement	83 901 901	69 218 045	76 252 178	110,16	76 252 178	-9,12
Fonctionnement	4 964 375	5 295 121	5 568 391	105,16	5 568 391	+12,17
<b>TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION</b>	<b>3 228 654</b>	<b>3 840 442</b>	<b>3 402 455</b>	<b>88,60</b>	<b>3 547 056</b>	<b>+5,38</b>
Investissement	454 005	615 700	661 310	107,41	661 310	+45,66
Fonctionnement	2 774 649	3 224 742	2 741 145	85	2 885 747	-1,21
<b>ENVIRONNEMENT</b>	<b>14 046 824</b>	<b>17 434 887</b>	<b>13 134 654</b>	<b>75,34</b>	<b>15 392 072</b>	<b>-6,49</b>
Investissement	6 965 623	6 705 586	5 651 586	84,28	5 651 586	-18,86
Fonctionnement	7 081 201	10 729 301	7 483 068	69,74	9 740 486	+5,68
<b>TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS</b>	<b>192 548 242</b>	<b>203 211 538</b>	<b>204 579 303</b>	<b>100,67</b>	<b>204 814 884</b>	<b>+6,25</b>
Investissement	48 649 430	51 620 494	52 955 916	102,59	52 955 917	+8,85
Fonctionnement	143 898 812	151 591 044	151 623 386	100,02	151 858 967	+5,37
<b>TOURISME</b>	<b>5 677 871</b>	<b>9 607 884</b>	<b>6 208 134</b>	<b>64,61</b>	<b>6 511 898</b>	<b>+9,34</b>
Investissement	1 760 413	5 000 700	2 216 760	44,33	2 216 760	+25,92
Fonctionnement	3 917 457	4 607 184	3 991 375	86,63	4 295 139	+1,89
<b>ECONOMIE INNOVATION</b>	<b>32 748 637</b>	<b>45 396 169</b>	<b>40 260 855</b>	<b>88,69</b>	<b>44 259 892</b>	<b>+22,94</b>
Investissement	15 077 743	22 000 000	21 340 058	97,00	21 340 058	+41,53
Fonctionnement	17 670 894	23 396 169	18 920 797	80,87	22 919 834	+7,07
<b>EUROPE ET COOPERATION DECENTRALISEE</b>	<b>22 414 713</b>	<b>27 746 095</b>	<b>18 361 201</b>	<b>66,18</b>	<b>19 181 381</b>	<b>-18,08</b>
Investissement	12 344 579	17 357 000	9 771 461	56,28	9 771 461	+ 40,61
Fonctionnement	10 070 134	10 389 095	8 589 740	82,67	9 409 919	+ 3,16

